

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00788

Numéro SIREN : 672 006 483

Nom ou dénomination : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2022 sous le numéro de dépôt 61628

PricewaterhouseCoopers Audit

Société par actions simplifiée au capital de 2 510 460 euros

Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine

RCS : Nanterre B 672 006 483

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice social couvrant la période du
1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT CONSEIL - FRANCE INTERNATIONAL

Siège Social : 11, rue des Laitières – 94300 VINCENNES

Tél : 01 43 74 39 91 - E. Mail : contact@ac-fi.eu

Société à Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 555.000 €
Membre de l'Ordre des Experts Comptables et de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la Région Parisienne
RCS : Paris 797 426 228

PricewaterhouseCoopers Audit

Société par actions simplifiée au capital de 2 510 460 euros

Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine

RCS : Nanterre B 672 006 483

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice social couvrant la période du
1er juillet 2021 au 30 juin 2022

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes de la société **PricewaterhouseCoopers Audit** relatif à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'Annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

V- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes, le 24 novembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Audit Conseil – France International
Soufian MALIK

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a small flourish at the bottom.

2022

COMPTES ANNUELS
SAS PRICEWATERHOUSECOOPERS
AUDIT
EXERCICE CLOS LE 30/06/2022

I. BILAN AU 30/06/2022

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 730 759	1 724 688	6 072	95 395
Fonds commercial	13 845 697		13 845 697	13 845 697
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	12 802 948	4 022 243	8 780 705	3 785 716
Immobilisations en cours	5 172		5 172	1 915 107
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	8 786 049		8 786 049	8 786 049
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1		1	10 276
Autres immobilisations financières	315 529		315 529	251 884
ACTIF IMMOBILISE	37 486 155	5 746 930	31 739 225	28 690 123
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	76 674 523		76 674 523	59 738 107
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 317 895		1 317 895	267 091
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	69 840 722	3 439 376	66 401 346	66 797 508
Autres créances	19 645 186		19 645 186	37 545 779
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	14 705 982		14 705 982	9 916 929
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 487 072		4 487 072	4 559 533
ACTIF CIRCULANT	186 671 380	3 439 376	183 232 003	178 824 947
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	7 231		7 231	8 973
TOTAL GENERAL	224 164 766	9 186 307	214 978 459	207 524 043

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Capital social ou individuel (dont versé : 2 510 460)	2 510 460	2 510 460
Primes d'émission, de fusion, d'apport	169 898	169 898
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	251 046	251 046
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	945 067	945 067
Report à nouveau	-2 105 554	293 825
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-372 947	-2 399 379
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 397 970	1 770 916
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	815 583	385 783
Provisions pour charges	18 280	398 521
PROVISIONS	833 864	784 304
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 021 956	2 758 150
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		39 711
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	181 431	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 021 433	59 496 272
Dettes fiscales et sociales	54 486 045	50 917 586
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 108	4 429
Autres dettes	11 470 563	4 503 804
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	101 552 929	87 241 433
DETTES	212 742 464	204 961 384
Ecarts de conversion passif	4 162	7 438
TOTAL GENERAL	214 978 459	207 524 043

II. COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2022

Rubriques	Exercice 2022		Total	Exercice 2021
	France	Exportation		
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	318 732 147	23 715 184	342 447 331	406 533 690
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	318 732 147	23 715 184	342 447 331	406 533 690
Production stockée			16 953 456	-45 369 986
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			829 199	335 187
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			4 506 095	6 297 151
Autres produits			74 226	120 238
PRODUITS D'EXPLOITATION			364 810 306	367 916 280
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			196 929 717	205 749 804
Impôts, taxes et versements assimilés			7 576 359	8 310 996
Salaires et traitements			95 668 746	93 575 307
Charges sociales			42 763 318	41 254 147
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 062 894	814 317
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 439 376	3 808 482
Dotations aux provisions				
Autres charges			15 542 060	13 385 129
CHARGES D'EXPLOITATION			362 982 471	366 898 181
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 827 835	1 018 099
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré			28 372	17 071
PRODUITS FINANCIERS			327 802	96 411
Produits financiers de participations			91 546	138 177
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				4 861
Autres intérêts et produits assimilés			932	-98 791
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 973	10 745
Différences positives de change			226 351	41 419
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			133 079	474 760
Dotations financières aux amortissements et provisions			25 511	47 931
Intérêts et charges assimilées			81 978	158 254
Différences négatives de change			25 589	268 575
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			194 723	-378 350
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 994 186	622 679
PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 387 010	1 871 990
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 708 665	470 137
Produits exceptionnels sur opérations en capital			88 995	727 352
Reprises sur provisions et transferts de charges			589 350	674 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 758 583	3 637 360
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			848 716	102 609
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				3 054 842
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			909 867	479 909
RESULTAT EXCEPTIONNEL			628 427	-1 765 370
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			1 417 500	662 307
Impôts sur les bénéfices			1 578 060	594 380
TOTAL DES PRODUITS			367 525 118	369 884 680
TOTAL DES CHARGES			367 898 065	372 284 059
BENEFICE OU PERTE			-372 947	-2 399 379

III. ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	3.8. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	14
1.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6	3.9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET PROVISIONS REGLEMENTEE.....	15
2. PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES	7	3.10. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES	16
2.1. PRINCIPES COMPTABLES.....	7	3.11. CHARGES A PAYER	17
2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	7	3.12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	17
2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	8	4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	18
2.4. EN-COURS	8	4.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	18
2.5. CREANCES	8	4.2. RESULTAT FINANCIER	18
2.5. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	8	4.3. OPERATIONS EN COMMUN	19
2.6. PROVISIONS.....	8	4.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	19
2.7. DETTES	8	4.5. PARTICIPATION DE L'EXERCICE	19
2.8. OPERATIONS EN DEVISES	9	4.6. IMPOT SUR LES BENEFICES	20
3. NOTES SUR LE BILAN.....	10	5. AUTRES INFORMATIONS.....	21
3.1. IMMOBILISATIONS	10	5.1. DETAIL DES FILIALES ET PARTICIPATION.....	21
3.2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	11	5.2. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	21
3.3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	12	5.3. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE D'INTEGRATION FISCALE	21
3.4. CREANCES ET DEPRECIATIONS DES COMPTES CLIENTS & IMMOBILISATIONS.....	13	5.4. EFFECTIFS.....	22
3.5. PRODUITS A RECEVOIR.....	13	5.5. ENGAGEMENTS FINANCIERS	22
3.6. COMPTES DE REGULARISATION	14	5.1.1. Engagements Financiers donnés..	22
3.7. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	14	5.1.2. Autres engagements donnés	23

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/07/2021 au 30/06/2022 soit une durée de 12 mois.

PricewaterhouseCoopers Audit fait l'objet de poursuites disciplinaires par le H3C (l'autorité de supervision de la profession de commissaire aux comptes) par suite d'une enquête diligentée par cette autorité sur l'audit du groupe Agripole.

La groupe Agripole a fait l'objet d'une fraude importante, organisée par la dirigeante en collusion avec son équipe de direction, qui a été révélée au lendemain du décès de celle-ci en novembre 2016 par des membres de cette même équipe de direction. Le groupe a ensuite été placé en liquidation judiciaire, la majorité des actifs a alors été reprise par des industriels du secteur en ayant permis le maintien des emplois.

PricewaterhouseCoopers Audit avait été nommé co-commissaire aux comptes du groupe Agripole pour l'exercice 2015, aux côtés de Mazars. PricewaterhouseCoopers Entreprises puis successivement PricewaterhouseCoopers Audit étaient également co-commissaires aux comptes de deux filiales, Madrange et Géo, depuis leur rachat en 2011 par le groupe Agripole.

Le H3C a rendu sa décision de sanction le 19 février 2021 et a prononcé un blâme à l'égard PricewaterhouseCoopers Audit et une sanction pécuniaire d'un montant de 50.000 euros. PricewaterhouseCoopers Audit a porté recours au conseil d'état contre cette décision.

Une procédure au civil ainsi qu'une procédure pénale sont également en cours.

PwC est confiant dans ses arguments à faire valoir dans l'ensemble des procédures en cours.

2. PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles prescrites par le Plan Comptable Général et dans le respect des principes comptables généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principes comptables appliqués pour l'exercice clos le 30 juin 2022 sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué du coût d'achat et des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien.

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles comprend les frais d'acquisition d'immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

Immobilisations	Durée d'utilisation
Logiciels	1 à 5 ans
Agencements et installations	3 à 10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 4 ans
Matériel de transport	3 ans

2.3 Immobilisations financières

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris frais d'acquisition des titres, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, la société compare la valeur d'inventaire des titres à leur coût d'entrée.

La valeur d'inventaire des participations correspond à leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.4 En-cours

Les en-cours de production de services correspondent aux prestations effectuées et non encore facturées. Ils sont valorisés à leur valeur probable de réalisation.

2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement appréciés par les associés responsables sur la base de leur ancienneté.

2.5 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour ramener leur valeur nette comptable à la valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

2.6 Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

2.7 Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

2.8 Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2021	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 30/06/2022
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	15 576 457	0			15 576 457
Total 1 Incorporelles (1)	15 576 457	0	0	0	15 576 457
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	5 118 217	4 871 395		422 670	9 566 943
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 446 648	917 039		127 682	3 236 005
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	1 731 920	10 436 053		12 162 801	5 172
Total 2 Corporelles (2)	9 296 785	16 224 487	0	12 713 153	12 808 120
Participation	8 786 049				8 786 049
Prêts et autres immobilisations financières	262 160	63 645		10 275	315 530
Total 3 Financières (3)	9 048 209	63 645	0	10 275	9 101 579
TOTAL	33 921 450	16 288 132	0	12 723 428	37 486 156

Les prêts et autres immobilisations financières sont constituées de :

- dépôts et cautionnements pour un montant de 315 529 euros.
- prêts & intérêts aux personnels pour un montant de 1 euro.

Au 30 juin 2022, des fonds commerciaux figurent à l'actif de la société pour un montant de 13 845 697 €.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation annuel.

Le test de dépréciation mis en œuvre n'a pas mis en évidence la nécessité de constater de dépréciation à la clôture de l'exercice.

3.2. Amortissements et dépréciations

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2021	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 30/06/2022
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 635 364	89 323		1 724 688
Total 1	1 635 364	89 323	0	1 724 688
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	2 605 722	669 441	354 503	2 920 660
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	990 241	230 952	119 610	1 101 582
Emballages récupérables et divers				
Total 2	3 595 963	900 393	474 113	4 022 242
Participation				
Prêts et autres immobilisations financiers				
Total 3	0	0	0	0
TOTAL	5 231 327	989 716	474 113	5 746 930

3.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 94 288 509 € en valeur brute au 30/06/2022 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	315 530	1	315 529
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1	1	
Autres immobilisations financières	315 529		315 529
ACTIF CIRCULANT :	93 972 979	93 972 979	0
Clients	66 895 116	66 895 116	
Clients douteux	2 945 606	2 945 606	
Personnel et comptes rattachés	22 602	22 602	
Organismes sociaux	927 773	927 773	
Etat : impôts et taxes diverses	6 293 355	6 293 355	
Groupe et associés	259 509	259 509	
Débiteurs divers	12 141 946	12 141 946	
Charges constatées d'avance	4 487 072	4 487 072	
TOTAL	94 288 509	93 972 980	315 529
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	10 275		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

3.4. Créances et dépréciations des comptes clients & immobilisations

CREANCES	Début d'exercice	Augmentation de l'exercice.	Diminution de l'exercice	Net 30/06/2022
Dépréciation Clients	3 808 482	3 439 376	3 808 482	3 439 376
Autres créances				
Immobilisations				
TOTAL	3 808 482	3 439 376	3 808 482	3 439 376

Toutes les créances comprises entre 181 et 270 jours sont dépréciées à 50% et les créances supérieures à 270 jours à 100%.

Les créances sur d'autres sociétés du réseau PwC en France ne font l'objet d'aucune dépréciation dans la mesure où elles ne présentent aucun risque d'irrecouvrabilité.

Des dépréciations spécifiques peuvent être enregistrées en complément.

3.5. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021
Clients facture à établir	1 603 501	3 783 793
Indemnités journalières de sécurité sociale	869 664	831 729
Remboursement - Assurance	182 062	554 5425
Produit Generali	1 203 522	
Convention de successeur PKF ARSILON	378 000	
Fournisseurs avoir à obtenir	950	59 126
TOTAL	4 237 699	5 229 190

3.6. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 4 487 072 €.

Chiffres exprimés en euros	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurance	22 445		
Sous traitance	1 716 000		
Loyers payés - Location simple	776 463		
Charges locatives et taxes foncières	155 506		
Cotisations professionnelles	1 781 165		
Sous traitance générale	3 304		
Licences SOFTWARE	5 243		
Location matériel de reprographie	646		
Autres charges	22 707		
Maintenance informatique	3 593		
TOTAL	4 487 072		

3.7. Composition du capital social

PricewaterhouseCoopers Audit est une Société par Actions Simplifiées, dont le capital social est composé de 54 000 actions d'une valeur nominale de 46,49 euros et détenue à hauteur de 99,73% par PwC Audit. Le capital est entièrement libéré

3.8. Variation des Capitaux propres

Variation des capitaux propres	Début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Autres affectations	Résultat de l'exercice	Fin de l'exercice
Capital Social	2 510 460				2 510 460
Primes d'émission, de fusion et d'apport...	169 898				169 898
Réserve légale	251 046				251 046
Autres réserves	945 067				945 067
Report à nouveau	293 825	-2 399 379			-2 105 554
Résultat	-2 399 379	2 399 379		-372 947	-372 947
Dividendes					
TOTAL	1 770 917	0	0	-372 947	1 397 970

Affectation des résultats de l'exercice 2021 :

Les comptes de l'exercice 2021 ont fait apparaître un résultat de -2 399 379 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, cette perte a été affecté en report à nouveau.

3.9. Provisions pour risques et charges et provisions réglementées

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2021	Dotations	Reprises	Au 30/06/2022
Provisions pour litige prud'homal	223 000	593 500	183 000	633 500
Provisions pour garantie Clients	20 000		20 000	0
Provisions pour pensions et obligations similaires	243 063		243 063	0
Autres provisions pour charges	155 458	18 280	155 458	18 280
Autres provisions pour risques	133 810	174 852	133 810	174 852
Provisions pour pertes de change	8 973	7 231	8 973	7 231
TOTAL	784 303	793 863	744 303	833 863

3.10. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	7 370	7 370		
à plus d'1 an à l'origine	1 014 586	504 921	509 664	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	44 021 433	44 021 433		
Personnel et comptes rattachés	23 785 723	23 785 723		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 878 331	16 878 331		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	159 381	159 381		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 824 526	12 824 526		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	838 083	838 083		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 108	8 108		
Groupe et associés	8 341 540	8 341 540		
Autres dettes	3 129 023	3 129 023		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	101 552 929	101 552 929		
TOTAL	212 561 033	212 051 368	509 664	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 773 881			

3.11. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Dettes Fournisseurs	11 064 199	13 526 333
Dettes fiscales et sociales	33 730 209	30 227 810
Charges diverses	284 736	659 383
Provision pour participation	1 346 684	662 307
DETTES	46 425 828	45 075 833

3.12. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 101 552 929 € à la clôture. Ils correspondent aux acomptes émis pour les missions dont la réalisation n'est pas terminée à la date de clôture.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2022		Total	Exercice 2021
	France	CEE + Export		Total
Production vendue de services	321 733 972	20 713 359	342 447 331	406 533 690
Dont honoraires	300 750 935	20 713 359	321 464 294	381 731 318
Dont prestations	20 983 037		20 983 037	24 802 372
Chiffre d'affaires	321 733 972	20 713 359	342 447 331	406 533 690
%	93,95 %	6,05 %	100,00 %	

4.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 194 723 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS FINANCIERS	327 802	96 411
Autres produits de participations	91 546	138 177
Intérêts intercompagnies		
Autres intérêts et produits assimilés	932	-98 791
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		4 861
Reprises sur provisions pour pertes de change	8 973	10 745
Différences positives de change	226 351	41 419
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	133 078	474 760
Dotations aux provisions pour pertes de change	25 511	47 931
Intérêts et charges assimilées	81 978	158 254
Intérêts intercompagnies		
Différences négatives de change	25 589	268 575
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	194 723	-378 349

4.3. Opérations en commun

Les opérations en commun concernant : la quote part de perte comptable de PWC AUDIT GIE au 30 juin 2022 enregistrée à hauteur de 28 372 euros

4.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 628 427 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 387 010	1 871 990
Produits divers	1 708 665	470 137
Produits exceptionnels divers	88 995	727 352
Transferts de charges exceptionnelles		
Reprise sur amortissements excédentaires	136 040	
Reprise sur Provision IJSS et client	153 810	
Reprise provision sur autre litige		674 500
Provision prudhommes	299 500	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 758 583	3 637 360
Charges diverses	111 996	1 111 131
Indemnités transactionnels personnels	405 176	240 737
Charges sur exercices antérieurs	331 544	102 261
Dotations exceptionnels des immobilisations	141 515	61 598
Dotations sur provision IJSS	174 852	133810
Cession des titres FR07 et FR29		1 702 975
Dotations sur litiges prud'homaux	593 500	284 500
Pénalités		348
RESULTAT EXCEPTIONNEL	628 427	-1 765 370

4.5. Participation de l'exercice

Le résultat de l'exercice a permis de constater un montant au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de **1 417 500 €** (dont un complément d'un montant de 70 816€ au titre de l'exercice FY21).

4.6. Impôt sur les bénéfices

Ventilation d'impôts sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Impôts	Imputation du crédit d'impôt	Résultat après impôt (en €)
Résultat courant	1 994 186	-1 015 676	-182 235	796 275
Résultat exceptionnel et participation des salariés	- 789 073	- 380 148		- 1 169 221
Résultat comptable	1 205 113	-1 395 824	-182 235	- 372 946

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Détail des filiales et participation

Dénomination	Capital	QP détenue	Valeur brute des titres	Prêts et avances	CA
Siège Social	Capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette des titres	Cautions	Résultat Comptable
Filiales à + de 50%					
PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES 63 rue de Villiers 92200 NEUILLY SUR SEINE	78 000 2 812 408	99,93%	5 107 117 5 107 117		35 186 055 -220 886
PRICEWATERHOUSECOOPERS France 63 rue de Villiers 92200 NEUILLY SUR SEINE	86 000 303 603	99,96%	84 204 84 204		292 030 167 354
Participation (entre 10 et 50%)					

5.2 Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de PwC Audit 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine.

Les états financiers des comptes consolidés pourront être consultés à cette même adresse.

5.3 Identité de la société mère d'intégration fiscale

Le résultat fiscal de la société PricewaterhouseCoopers Audit, conformément à la convention d'intégration fiscale signée le 1^{er} juillet 2012, a été intégré dans le résultat fiscal groupe au sein de PwC Audit SAS – 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine.

5.4 Effectifs

Sur l'année fiscale 2022, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2022	Effectif
Cadres	1551
Non Cadres	269
TOTAL	1820

5.5 Engagements financiers

5.1.1. Engagements Financiers donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions fondation - Fondation PWC	1 028 750	1 028 750		
Cautions Baux Cautions locaux Marseille	93 878		93 778	
Cautions locaux Lille	71 551	71 551		
Cautions locaux Rennes	44 459			44 459
Cautions locaux Toulouse	23 379		23 379	
Cautions locaux Lyon	231 734			231 734
Cautions locaux Lyon	29 471			29 471
	1 523 222	1 100 301	117 157	305 664

La société PricewaterhouseCoopers Audit membre de PricewaterhouseCoopers GIE, est tenue par les engagements donnés par le GIE au titre des cautions relatives au loyer.

Ces engagements, calculés au prorata de sa participation au capital du Groupement s'élèvent à :

- 43 885 euros pour Crystal Park.

5.1.2. Autres engagements donnés

Retraite

Compte tenu de l'ancienneté du personnel de la société, ainsi que du taux de rotation élevé de ce personnel, les engagements en matière de retraite (indemnité de fin de carrière) ne peuvent représenter un montant significatif.



Yourcegid
Solutions de gestion

SAS PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
63 Rue rue de Villiers

92200 NEUILLY SUR SEINE
FRANCE

Tel :

@ :

PricewaterhouseCoopers Audit
Société par actions simplifiée au capital de 2 510 460 euros
Siège Social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine
RCS Nanterre 672 006 483

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 7 DECEMBRE 2022**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et approuvé les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022 qui font ressortir une perte de (372 947) euros, décide d'affecter ce montant au poste report à nouveau qui de (2 105 554) euros sera porté à (2 478 501) euros.

Conformément à la loi, la Société a distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

- 2018/2019 : 540 000 euros, soit un dividende de 10 euros par action, étant précisé que, pour ceux des actionnaires pouvant en bénéficier, ce dividende par action est éligible en totalité au prélèvement forfaitaire unique de 30 % (17,2 % de prélèvements sociaux et 12,8 % de prélèvement forfaitaire visé à l'article 117 quater du Code général des impôts) ou, sur option du bénéficiaire, à l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec bénéfice de l'abattement de 40 % visé à l'article 158 au 3-2° du Code général des impôts.
- 2019/2020 : néant
- 2020/2021 : néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme

Emmanuel Benoist

Président

DocuSigned by:

F38C18B1D47E454...

Ce document est signé au moyen de la plateforme de signature électronique DocuSign®.

Il est précisé que le signataire accepte de signer le présent document par signature électronique et manifeste ainsi son consentement aux obligations qui découlent du présent document. Ainsi, en application des articles 1366 et 1367 du Code Civil, du décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique, du Règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014, le signataire reconnaît (i) qu'en procédant par signature électronique, il donne au présent document la même force probante que l'écrit sur support papier constituant ainsi l'original qui lui revient et également (ii) que la signature électronique utilisée via DocuSign® permet d'identifier le signataire, d'assurer l'intégrité du document et de le conserver sans possibilité de le modifier, et enfin (iii) que les données d'horodatage du document, qui permettent de constituer et de certifier la date de signatures des présentes, lui sont opposables et font foi entre elles. En cas de contestation, il appartiendra à celui qui conteste l'intégrité et/ou la validité du présent document d'en rapporter la preuve, et ce en produisant tous les éléments d'identification qui ont été utilisés pour les besoins de la signature électronique, le certificat de signature électronique relatant les modalités techniques de réalisation de la signature électronique.